Hommage à monsieur Paul-André Boucher

Homme de conviction et acteur social du milieu des coopératives de travail et de l'autogestion, Paul-André Boucher a été au cœur d'innovations sociales importantes, tant par son implication syndicale que par son apport au développement et à la consolidation du mouvement coopératif.

Né à Montréal, Paul-André Boucher a grandi à Saint-Jérôme dans une famille modeste. À 17 ans, avec une neuvième année secondaire et une année de formation en mécanique à l'École des Arts et Métiers de Saint-Jérôme en poche, il décroche un emploi de manutentionnaire chez Pepsi à Saint-Jérôme.

Un an plus tard, en 1964, il obtient un emploi chez Regent Knitting Mills où il fait ses premiers pas dans un milieu ouvrier syndiqué et devient rapidement un militant syndical convaincu. En 1966, reconnu pour ses idées nouvelles et ses valeurs de solidarité, il est choisi comme délégué syndical de son département. Lors de cette même année, il vit de l'intérieur sa première grève, sous forme de grève perlée, qui conduit à l'une des meilleures conventions collectives de l'histoire de la Regent Knitting Mills.

Riche de cette expérience et déterminé à favoriser l'équité et la justice dans son milieu de travail, Paul-André Boucher occupe par la suite des fonctions plus importantes au sein du syndicat le *Local 1475 de l'Union des Ouvriers du Textile d'Amérique*, un syndicat international dont la section locale est affiliée à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Il y assume les rôles de directeur, de trésorier, puis de président. Parallèlement à cette fonction, il agit à titre de président du Conseil du travail (FTQ) de Saint-Jérôme.

Dès le début de son mandat à la présidence du syndicat, Paul-André Boucher rédige avec l'exécutif un rapport qui sera par la suite diffusé par la FTQ. Fortement inspirée par le militantisme de Paul-André Boucher, la vision innovatrice véhiculée dans ce rapport dépasse les limites de la négociation traditionnelle des conditions économiques du travail et touche à l'organisation du travail, à la gouvernance de l'entreprise et à la participation ouvrière.

En 1974, à la suite de la décision des propriétaires de Regent Knitting Mills d'interrompre la production à l'usine de Saint-Jérôme, le syndicat, avec Paul-André Boucher à sa tête, organise la reprise des activités de l'usine et sa direction selon un mode de cogestion avec les propriétaires. L'année suivante, le syndicat acquiert l'usine et élabore le projet innovant d'autogestion et de coopérative de travailleurs Tricofil au sein duquel l'organisation de l'entreprise est complètement revue. Cette aventure collective, qui a recueilli des appuis partout au Québec, a permis de grandes innovations sociales dans le monde du travail et marqué nos institutions, dont la FTQ, la CSN et le Chantier de l'économie sociale.

Paul-André Boucher, dont les actions ont toujours été fondées par son profond humanisme, délaisse par la suite temporairement ses responsabilités syndicales pour exercer le rôle de président du conseil d'administration de Tricofil, en plus d'assumer sa direction générale et la fonction de secrétaire archiviste du conseil d'administration. Après ces mandats, il quitte Tricofil pour déployer son action dans le développement de coopératives de travail au Québec.

En 1979, fort de son expérience et avec la volonté de poursuivre la promotion de l'autogestion et de la démocratisation du travail, Paul-André Boucher cofonde la *Table de travail des coopératives de production, de travail et pré-coopératives* et devient son coordonnateur. Sous sa coordination, le comité provincial innove en intégrant les coopératives jeunesse de services, en 1987, et, trois ans plus tard, se transforme en Regroupement québécois des coopérateurs et des coopératrices du travail. Le Comité provincial, tout comme le Regroupement québécois, développe également des antennes internationales notamment en France, en Belgique et au Bénin.

Paul-André Boucher a toujours eu à cœur le développement de rapports sociaux plus égalitaires par l'entremise de nouvelles formes organisationnelles. Ainsi, par son apport et son engagement remarquables au sein de chacune des organisations où il a œuvré, Paul-André Boucher a contribué significativement à la consolidation et à l'élargissement du modèle coopératif ainsi qu'à l'émergence et à l'accompagnement des coopératives de travail. Les initiatives qu'il a mises de l'avant ont, entre autres, favorisé le développement de la formation coopérative, la démocratisation de lieux de travail, l'émancipation de salariés et l'insertion socioprofessionnelle de jeunes, de nouveaux arrivants et de personnes vulnérables.

En 2002, après avoir voué plus de 20 ans au mouvement coopératif, Paul-André Boucher prend sa retraite, mais demeure engagé dans sa communauté. Il a notamment pris part à un projet d'intégration de nouveaux arrivants à Saint-Jérôme et a mis sur pied le projet *Mémoire collective*, un groupe de réflexion et de sensibilisation publique voué à ramener dans la mémoire collective des événements et des personnes qui ont façonné le vivre ensemble de Saint-Jérôme et ses environs.

L'Université du Québec en Outaouais est heureuse et fière de décerner un doctorat *honoris causa* à monsieur Paul-André Boucher pour sa contribution exceptionnelle au syndicalisme, au milieu coopératif et aux relations de travail au Québec.

Murielle Laberge
Rectrice de l'Université du Québec en Outaouais